

# Proposition de résolution / vœu

A renvoyer à [contact@collectisftoptafta.org](mailto:contact@collectisftoptafta.org) une fois la résolution adoptée par votre collectivité

## "Pour la relocalisation écologique et solidaire et l'abandon de l'accord UE-Mercosur"

***La collectivité territoriale XXX se déclare en faveur de l'abandon de l'accord UE-Mercosur et en faveur de la relocalisation écologique et solidaire.***

Les crises actuelles exigent des réponses audacieuses afin de relever les défis sociaux, écologiques et démocratiques auxquels nous sommes confrontés. Il apparaît aux yeux de chacun.e que le projet d'un marché mondialisé et néolibéral est socialement et écologiquement insoutenable. Il met les populations en compétition, encourage les réactions xénophobes et nationalistes, alimente la crise climatique et détruit nos moyens de subsistance. Nous ne pouvons pas continuer à approfondir cette mondialisation en négociant de nouveaux accords commerciaux tels que celui entre l'Union européenne et les pays du Mercosur.

Nous avons au contraire besoin de nous assurer que les richesses produites restent sur les territoires et permettent une vie bonne pour toutes et tous. Cela nécessite de reconstruire et renforcer nos économies locales et régionales, tout en développant de fortes coopération et solidarité internationales. Il en va de notre capacité collective à résister aux chocs sanitaires, économiques, financiers, sociaux présents et à venir. Voilà la voie que nous devons suivre pour fournir aux populations les biens et les services nécessaires, pour créer des emplois de qualité et en nombre suffisant, et pour transformer nos économies et nos sociétés en respectant les limites de la planète.

Nous nous engageons donc :

- à agir pour relocaliser la production de denrées alimentaires. La nourriture doit être produite aussi localement que possible. Cela nécessite une politique agricole et commerciale qui donne la priorité et renforce les systèmes agroécologiques locaux dans le monde entier, qui ne détruisent pas le climat et la biodiversité et qui soient basés sur des droits sociaux protecteurs.
- à agir pour relocaliser la production de biens essentiels autant que cela est possible et pertinent du point de vue environnemental, tout en aidant les pays du Sud à développer leurs propres productions. En particulier, la production des biens essentiels du quotidien, ainsi que les produits nécessaires pour assurer des services publics de haute qualité, doivent être l'être sur des bases régionales et dans le respect de normes environnementales strictes et de droits sociaux et du travail élevés.
- à re-municipaliser et/ou renforcer les services publics locaux afin de garantir une haute qualité de service pour un coût abordable à toutes les populations, tant pour l'eau, que l'assainissement, la santé, l'éducation ou encore les transports. Cela implique que les services publics soient exclus des accords de libéralisation du commerce, que les cadres juridiques existants donnent aux autorités locales la possibilité d'agir en ce sens et qu'elles disposent des ressources nécessaires pour le faire.
- à oeuvrer pour que les pouvoirs publics puissent inclure une préférence pour les fournisseurs locaux dans la passation des marchés publics. Donner aux collectivités territoriales le droit de décider par elles-mêmes permettra aux marchés publics de devenir un puissant soutien à la relocalisation de nos économies afin de satisfaire les besoins des populations.

Pour ce faire, les droits humains, les principes de complémentarité, solidarité et de soutenabilité doivent s'imposer aux règles qui organisent le commerce et l'investissement.

Nous demandons donc aux gouvernements et parlementaires

- d'élaborer et de promouvoir un cadre juridique qui contribue à la relocalisation écologique et solidaire de l'économie ainsi qu'à des services publics solides
- de placer les droits humains, les droits sociaux, la protection du climat et de la biodiversité au-dessus du droit commercial afin d'établir des relations commerciales fondées sur une solidarité et une coopération internationales solides
- d'abandonner l'accord UE-Mercosur, ainsi que d'autres accords similaires tels que le CETA, car ils aggravent les crises actuelles.

Septembre 2021.